

**Motion présentée par les représentants  
des personnels Sud éducation et Fsu,  
par les parents d'élèves FCPE  
au conseil d'administration du Collège Oradou  
de Clermont Ferrand  
du 3 Février 2008**

Cette année encore, le vote de la DHG se fait dans un contexte de suppressions massives de postes, d'annonces de recrutement de personnels précaires et de recours extrêmement important aux heures supplémentaires.

Nous dénonçons cette politique qui va à l'encontre de notre conception du système éducatif et qui provoque la casse du service public d'Éducation.

C'est pourquoi nous votons contre la proposition de répartition présentée par le chef d'établissement, action qui vise à interpeller Monsieur l'Inspecteur d'Académie sur la situation qui est faite à notre collège pour la rentrée 2009.

Ce n'est pas un signe de défiance vis à vis de Monsieur le Principal du collège Oradou et de son travail mais notre seul recours contre une attaque sans précédent contre le fonctionnement de notre établissement.

Nous n'acceptons pas les prévisions d'effectifs retenus par l'Inspecteur d'Académie et ses services, notamment en classe de 6<sup>ème</sup>. En effet, l'Inspection Académique prévoit 92 élèves en 6<sup>ème</sup> alors que les estimations de Monsieur le Principal s'élève à 122 élèves. Sur les cinq dernières années les estimations de ce dernier se sont d'ailleurs révélées très précises.

Un tel décalage s'explique par la non prise en compte, cette année, de certains élèves de l'école Paul Bert qui dépend de notre secteur. Sur les 3 dernières années le collège Oradou a accueilli plus de 21 enfants par an en moyenne provenant de cette école. De plus, notre collège recrute les élèves des stagiaires de l'école des impôts : en moyenne 4 élèves par an. Enfin, le collège Blaise Pascal a souhaité limiter cette année ces effectifs à 112 élèves entrant en 6<sup>ème</sup>. Monsieur l'Inspecteur d'Académie prévoyait 142 élèves pour cet établissement, dont la totalité des effectifs de CM2 de l'école Paul Bert, y compris ceux dépendant du secteur de notre collège !

Malgré les interpellations des représentants syndicaux au Groupe de Travail Paritaire du 20 janvier, Monsieur l'Inspecteur d'Académie n'a pas voulu reconnaître cette situation. Nous n'osons imaginer qu'il envisage, en tant que Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, une scolarisation de l'ensemble des élèves de CM2 de l'école Paul Bert dans des établissements privés...

La prise en compte des données précédemment évoquées modifierait profondément la DHG de notre établissement. Elle nécessiterait la création d'une division en 6<sup>ème</sup>, le maintien du poste d'Anglais dont la suppression est envisagée actuellement, la transformation des demandes de stagiaires IUFM en complément de services... Nous savons tous que les propositions de l'Inspecteur d'Académie devront être revues dans les prochains mois, lorsque les postes auront été supprimés, lorsque seules des heures supplémentaires permettront ces réajustements...

Les représentants élus des parents FCPE et des personnels enseignants demandent qu'une délégation soit reçue le plus rapidement possible par l'Inspecteur d'Académie. Ils demandent des prévisions réalistes (entre 115 et 120 élèves en 6<sup>ème</sup>). De plus, ils réclament une dotation en heures postes suffisantes pour la création d'une division supplémentaire en 6<sup>ème</sup> et ne pas excéder ainsi 26 élèves par division pour ce niveau afin d'apporter aux élèves toute l'aide et l'attention dont ils ont besoin, et particulièrement ceux qui sont le plus en difficulté, lors de leur première année au collège.

Nous ferons parvenir cette motion par voie directe à l'Inspection Académique et au Rectorat.